

**SECTION FINANCES PUBLIQUES DE PARIS****Le syndicat qui reste un syndicat**

DRFIP Paris 1<sup>er</sup> étage Porte 124  
94 rue Réaumur 75002 Paris

01.55.80.66.43  
Fax 01 55 80 66 49

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>  
mel : [fo.750@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.750@dgfip.finances.gouv.fr)

Paris le 25 mai 2011

**LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR REGIONAL:****LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CAUSE PRINCIPALE DE LA  
DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Monsieur le Directeur Régional,

**Alors** qu'une délégation de 350 agents a été reçue par vous le 17 mai 2011, apportant les cahiers de revendications émanant de tous les services de la DRFIP de Paris qui témoignent de la dégradation sensible des conditions de travail,

**Alors** que l'ensemble des interventions des agents a mis l'accent sur les problèmes ingérables de manque d'effectifs,

**Alors** que les agents ont dénoncé les restructurations incessantes des services et des missions, mettant en péril le bon fonctionnement de tous les services,

**Alors** qu'ils apportaient des pétitions regroupant tous les agents de leur service réclamant des agents et demandant l'arrêt des restructurations,

**Alors** que, avec l'ensemble des syndicats, les agents réclament le comblement des nombreuses vacances d'emplois sur Paris,

**Alors** qu'ils réclament depuis le début des opérations d'installation des SIP, le re-dimensionnement de ces structures avec créations d'emplois,

**Alors** qu'ils ont dénoncé les difficultés de plus en plus grandes à mener à bien toutes les missions,

**Alors** qu'ils ont fait état du non respect de leur droits et notamment en matière de congés,

**Alors** que l'ensemble des agents présents ont affirmé l'augmentation du stress et de la pression hiérarchique avec le fameux adage qui vous est cher: en faire toujours plus avec moins de moyens!

**Alors** que sur la plupart des demandes formulées par les agents vous avez fait état de votre impuissance à les régler, parlant de la responsabilité qui, du parlement pour les suppressions d'emplois, qui, de la Direction Générale pour les moyens budgétaires alloués aux services,

Vous vous apprêtez à réunir un Comité Technique sur le thème des conditions de vie au travail. Cette réunion paritaire fait l'objet de documents préparatoires où vous affirmez que les conditions de travail se sont améliorées au fil des restructurations et des travaux et que les missions sont préservées.

Vous mettez en avant le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) faisant reposer les responsabilités sur les cadres intermédiaires et les agents qui seraient chargés, dans le cadre d'ateliers, de liquider eux mêmes leur outil de travail.

A travers l'ensemble des documents délivrés, il n'y a pas une volonté réelle de la part de la Direction d'identifier clairement les causes profondes de la dégradation des conditions de travail, et notamment en occultant la question des risques liés au manque d'effectifs.

**C'est pourquoi la délégation FO DGFIP de Paris ne cautionnera pas des actions ne débouchant sur aucune avancée concrète visant davantage à dédouaner l'administration qu'à améliorer réellement les conditions de travail.**

**C'est pourquoi la délégation FO DGFIP ne se rendra pas au CTPD du 30 mai 2011 et n'apportera pas son soutien à la Direction locale pour son opération de « com ».**

**C'est pourquoi la délégation FO DGFIP, en préalable à toute discussion sur les conditions de travail exige:**

- la prise en compte réelle de la question des effectifs dans l'appréciation des conditions de travail,
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et l'attribution des moyens nécessaires au bon exercice de toutes nos missions,
- l'arrêt des restructurations,
- le respect absolu des lois et règlements garantissant les droits des agents.